

# Gestion intégrée de la source du Lez et des milieux aquatiques associés

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Montpellier Méditerranée Métropole (3M) - Régie des Eaux 3M - Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE- Etablissement Public de Territoire de Bassin)
- **Services de la collectivité associés** : 3M : Autorité organisatrice du service public de l'eau. Service référent : Gestion Intégrée de l'Eau - Régie 3M : EPIC gestionnaire du service public de l'eau. Service Exploitation - SYBLE : Etablissement Public Territorial de Bassin. Animation site Natura 2000 "Le Lez" (239 ha)
- **Budget** : Destruction maison gardien et restauration ZH : 200 k€, Mise en défens de ZH (2018) : 5 k€, Mesure compensatoire : acquisition ZH et restauration d'habitats à Cistude : 42 k€, Stabilisation berges (2020) : 22 k€, Total de 269 k€ TTC
- **Partenaires financiers** : Agence de l'Eau (politique de l'eau) - Union Européenne, État, Région (Natura 2000)
- **Partenaires techniques** : AAPPMA de Montpellier - Les chevaliers de la Gaule - Département de l'Hérault -Office Français de la Biodiversité
- **Date de début du projet** : Janvier 2021
- **Date de fin** : Décembre 2021



### OBJECTIFS

Site emblématique du fleuve du même nom, la source du Lez est captée depuis le 19ème siècle pour alimenter en eau potable une population aujourd'hui de 400 000 habitants.

Situé à 10 km au nord de Montpellier, ce site d'une valeur écologique exceptionnelle - qui compte la présence d'une espèce endémique, le Chabot du Lez - est très fréquenté par les habitants et promeneurs, en tant que lieu de détente et de fraîcheur durant l'été.

Une gestion intégrée du périmètre proche de la source, exploitée par la 3M, en lien avec l'animation du site Natura 2000 "Le Lez", portée par le SYBLE, apparaît indispensable afin de (i) préserver la qualité de la ressource, le fleuve et ses annexes hydrauliques (ii) protéger les habitats et espèces remarquables du site, (iii) Conserver et valoriser le patrimoine historique.

Les axes de travail à privilégier sont les suivants :

- Favoriser le maintien et le développement des populations de chabot du Lez (espèce endémique) sur son unique lieu de vie par la restauration de son habitat et de la continuité écologique
- Gérer la fréquentation du site pour protéger les habitats aquatiques (herbiers, radiers), mettre en valeur le site et sensibiliser le public (panneaux pédagogiques)
- Protéger/conservé les espèces patrimoniales inféodées au cours d'eau : Agrion de Mercure, Cistude d'Europe, Rosalie de Alpes, Loutre d'Europe, Nivéole d'été....
- Préserver les habitats aquatiques et les zones humides associées au Lez (annexes hydrauliques, ripisylves...).

## **MESURES MISES EN ŒUVRE**

### Actions déjà réalisées (2015-2018) :

- Relocalisation du point de restitution et augmentation du débit réservé ayant abouti à la restauration de conditions écologiques favorables à la biodiversité et particulièrement au Chabot du Lez sur le radier de la source qui présente une importante population de ce poisson endémique ;
- Mise en défens d'une magnocariçaie en vue d'améliorer l'état de conservation des populations d'Agrion de Mercure.

### Actions en cours ou parachèvement :

- Restauration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau :
  - Restauration et mise en défens des berges du Lez ;
  - Mise en place d'équipements visant à canaliser le public et à limiter l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau;
  - Information et sensibilisation du grand public par la mise en place de panneaux didactiques.

### Nouvelles actions prévues à court terme (2021-2022) :

- Classement en réserve de pêche du Lez, de la source à la confluence avec le Lirou (projet AAPPMA);
- Acquisition foncière et restauration d'annexes hydrauliques sur le site d'anciens bassins de pisciculture en vue d'améliorer l'état de conservation de la population de Cistude d'Europe (mesure compensatoire);
- Restauration et valorisation de la source du Lez : destruction de l'ancienne maison du gardien, restauration de zones humides et mise en valeur du patrimoine historique (Via plan de relance de l'État);
- Etude et restauration de la continuité écologique : arasement/aménagement du seuil de la station hydrométrique DREAL.

### A plus long terme :

- Aménagement et mise en défens du secteur du gué du Lez en vue de préserver les populations de Chabot du Lez.

## **RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE**

- Campagnes d'inventaires des populations de Chabot du Lez depuis la relocalisation du débit réservé :
  - Amélioration de l'état de conservation des populations de Chabot du Lez, dont les effectifs sont en net recul depuis les premiers suivis initiés en 2001. Toutefois le suivi 2018 a montré que les actions engagées ont permis d'inverser cette tendance notamment dans le secteur de la source ou les populations de Chabot ont doublé entre 2016 et 2018. Les données du suivi 2020 ne sont à

ce jour pas encore connues.

- Restauration de la continuité écologique et de la fonctionnalité des écosystèmes.
- Restauration des habitats (cariçaies, ripisylves, bras morts et annexes hydrauliques) favorables aux espèces cibles (Agrion de Mercure, Rosalie des Alpes, loutre d'Europe et Cistude d'Europe) :
  - Détection d'indices de présence de la Loutre en 2016-2017 : 55 épreintes sur linéaire de 8 km du lez amont
  - Observations et campagnes de piégeages attestant de présence d'individus de Cistude d'Europe.

## **Coordonnées**

Montpellier Méditerranée Métropole

Liens utiles

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

[Vidéo - "Eau" fil du Lez](#)

Contact

David CINIÉ, chef d'unité ressources en eau

[d.cinier@montpellier3m.fr](mailto:d.cinier@montpellier3m.fr)

06 69 71 86 36